

## ATTESTATION DES AGENTS IMMOBILIERS

Loi N° 70.9 du 2 Janvier 1970, dite Loi Hoguet, Ainsi que loi 96.1107 du 18 décembre 1996

Et son décret d'application du 29 mai 1997 n° 97532, dite Loi CARREZ

Police mère QBE 037 000 6248 Police N° 2020IM00333

### Assureur :

QBE European Operations est le nom commercial de QBE UK Limited, QBE Underwriting Limited et QBE Europe SA/NV. QBE Europe SA/NV est une société anonyme de droit belge au capital de 1.129.061.500 EUR, immatriculée en Belgique sous le n° TVA BE 0690.537.456, RPM Bruxelles. Son siège social est situé 37, boulevard du Régent, 1000 Bruxelles – Belgique. La succursale en France de QBE Europe SA/NV est inscrite au RCS de Nanterre sous le numéro 842 689 556. Son établissement principal est sis Cœur Défense – Tour A – 110, Esplanade du Général de Gaulle – 92931 Paris La Défense Cedex. QBE Europe SA/NV est une entreprise régie par le Code des Assurances pour les contrats souscrits ou exécutés en France. QBE Europe SA/NV est agréée sous le numéro 3093 et soumise au contrôle de la Banque Nationale de Belgique (BNB) et sa succursale en France est également soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Pour toute réclamation : <https://qbefrance.com/nous-contacter/reclamations/>.

L'assureur désigné ci-dessus atteste que l'assuré désigné ci-dessous a souscrit pour son compte un contrat d'assurance comportant des garanties équivalentes à celles prévues par l'arrêté du 20 Septembre 1972.

### Assuré :

IBC IMMOBILIER

77 BOULEVARD CHARLES DE GAULLE

64140 LONS

Représenté par : BOSCA Ilona

Activités professionnelles garanties

Numéro de contrat 2020IM00333

Date de prise d'effet du contrat : 18/05/2022

Période de garantie du 01/01/2024 Au 31/12/2024

### Montant des garanties :

GARANTIES	Plafond de la garantie par sinistre	Plafond de la garantie par année d'assurance	Montant de la franchise
Responsabilité Civile Professionnelle Transactions sur immeubles et fonds de commerce	150000 €	300000 €	1500 €
Responsabilité Civile Professionnelle Gestion d'immeubles et fonds de commerce	150000 €	300000 €	1500 €
Garantie financière gestion d'immeubles et fonds de commerce	110000 €	110000 €	

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur.

Toute adjonction autre que la signature et le cachet du représentant de la Compagnie est nulle et non avenue.

Fait à Marseille, le 14/12/2023.

Par délégation de l'Assureur :  
Anthony JOUANNAU  
Directeur Général

